

**Zeitschrift:** Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

**Herausgeber:** Société de communication de l'habitat social

**Band:** 32 (1960)

**Heft:** 12: Une grande enquête de l'Office cantonal du logement. Deuxième cahier

**Artikel:** Société yverdonnoise du logement S.A., Yverdon (1956-1957) : rue Henry-Correvon 9-11, 13-15 et 17-19 : architecte Louis Pillourd

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-125087>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

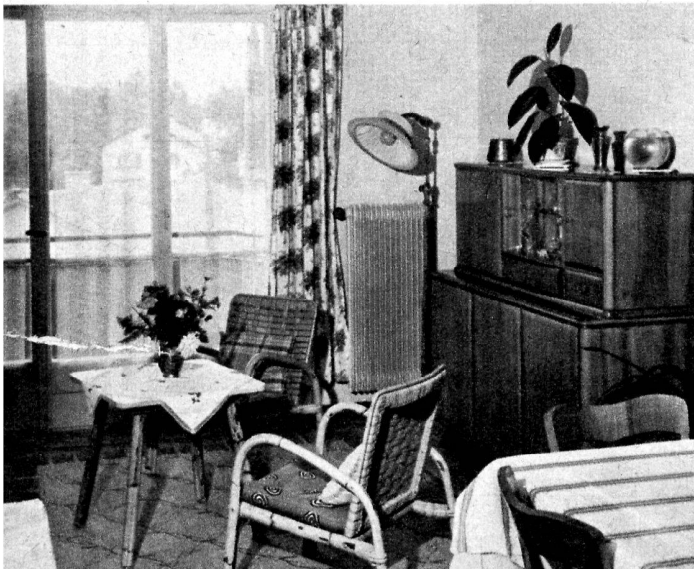
**Download PDF:** 27.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

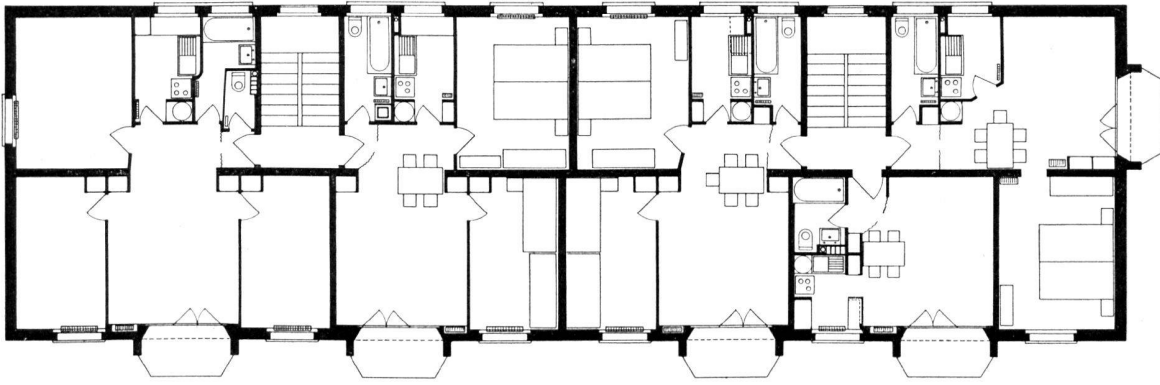


**Société yverdonnoise  
du Logement S. A.  
Yverdon  
Immeubles 9-19, rue Henri-Correvon  
Yverdon**

Architecte:  
Louis Pilloud  
Yverdon

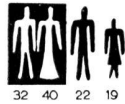
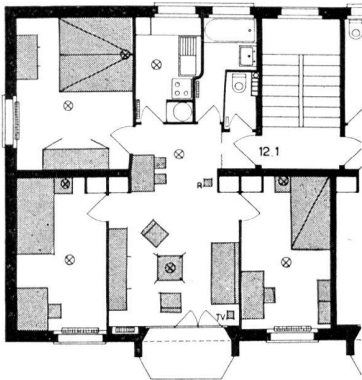


1, 2, 3, 5 Photos «Habitation»  
4 Photo J. Pérusset

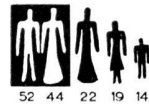
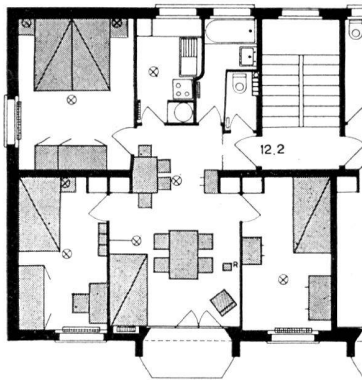


0 1 2 3 4 5 m.

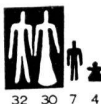
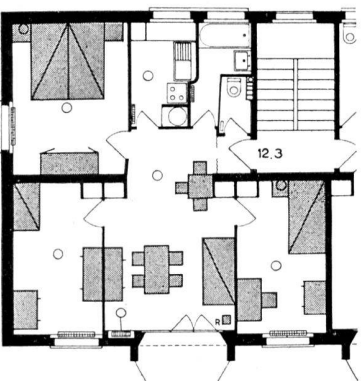
29



12.1. Peintre en bâtiment. Repas dans le hall; se tiennent dans le séjour (TV). Se plaignent du bruit (escalier et extérieur). Bonnes relations avec tous les locataires. Sortent moins souvent. Chauffage insuffisant. Pas de place pour mettre une table dans la salle de bains. Bien disposé, soleil, aération. Bonne disposition de l'ameublement.



12.2. Manœuvre CFF. Repas dans le hall; se tiennent dans le séjour. Bonnes relations. Chambre des parents difficilement meublable; arbre devant la fenêtre du séjour (rez); cuisine trop petite de même que salle de bains. Ensoleillement, disposition heureuse, chauffage. Bonne disposition des meubles; cet exemple prouve que deux sœurs de 19 et 22 ans ne peuvent pas toujours vivre dans une seule chambre; la famille préfère la solution discutable de faire coucher un garçon dans le séjour...



12.3. Employé de bureau. Repas dans le hall; se tiennent dans le séjour. Bonnes relations avec tous les locataires. Chambre des parents, cuisine, salle de bains trop petites; regrettent que le séjour ne soit pas séparé du hall. Chauffage, soleil, tranquillité. Bonnes dispositions de l'ameublement.

# Société yverdonnoise du logement S.A., Yverdon 1956-1957

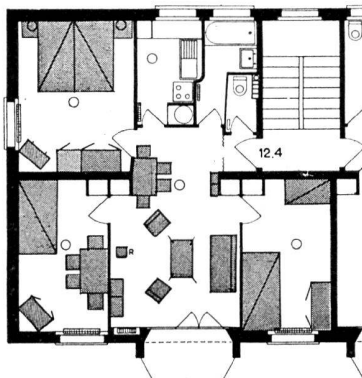
Rue Henry-Correvon 9-11, 13-15 et 17-19

Propriétaire: Société yverdonnoise du logement S. A., Yverdon.

Architecte: Louis Pilloud, Yverdon.

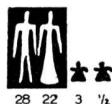
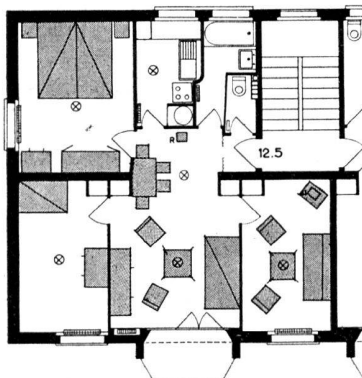
Niveaux habitables: 4 par immeuble (3 immeubles).

30



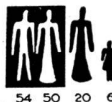
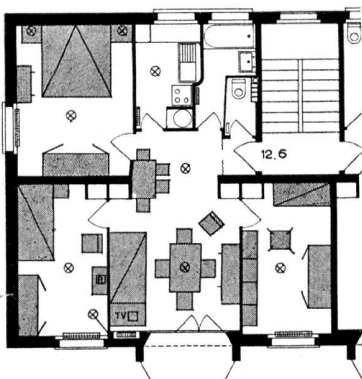
12.4. Appareilleur. A quitté logement trop cher. Quand ils ont des invités, mangent dans la petite chambre. Bonnes relations avec les locataires et gens du quartier. Séjour et cuisine trop petits; séjour communiquant avec le hall. Soleil, chauffage, tranquillité.

Disposition curieuse des meubles dans les deux chambres à coucher; un lit sous une fenêtre dans l'une, une table avec quatre chaises dans l'autre...



12.5. Employé CFF. Repas dans le hall; se tiennent dans le séjour, sauf pour voir la TV (petite chambre). Bonnes relations avec tout le monde. Chauffage insuffisant; aimeraient cuisine plus grande; salle de bains pas assez confortable pour le bébé. Prises mal placées, bruit de l'étage supérieur. Soleil, espace.

Cette famille a disposé d'une des chambres à coucher pour en faire un salon inutile. Sans doute, lorsque la famille aura grandi, cette pièce trouvera-t-elle sa vraie destination.



12.6. Magasinier. A dû quitter immeuble vendu. Se tiennent dans le séjour (TV) et y reçoivent leurs invités. Bonnes relations avec tout le monde. Chauffage insuffisant. Cuisine trop petite. Humidité dans la salle de bains. Bien disposé, soleil, tranquillité.

Disposition normale du mobilier, si ce n'est l'encombrement du séjour.

	1	2	3	4	Total
Nombre de logements . . . . .	12	12	24	12	60
Nombre de pièces . . . . .	12	24	72	48	156
Nombre d'unités . . . . .	24	48	120	72	264

Surface de la parcelle . . . . .	5520 m <sup>2</sup>	Coût au m <sup>3</sup> . . . . .	111 fr. 20
Surface habitable . . . . .	3600 m <sup>2</sup>	Coût à l'unité . . . . .	5030 fr.
Indice d'utilisation . . . . .	0,65	Surface habitable par unité . . . . .	13,64 m <sup>2</sup>

Au dire des enquêtés, le loyer (122 fr. 50) représente en moyenne 18 % du revenu familial, ce qui paraît élevé si l'on pense à certaines professions déclarées (commerçant, peintre en bâtiment, employé de bureau, comptable...). Cinq ménages sur huit en sont à leur troisième et même quatrième déménagement depuis dix ans. Presque tous les ménages mangent sur une petite table, placée dans le hall, entre la cuisine et le séjour (voir plans). Une des familles reçoit ses invités à manger dans une chambre à coucher. Les grandes lessives se font dans la buanderie de l'immeuble et sont séchées à l'étendage. Cave et galeas pour chaque appartement, garage collectif; il n'y a pas de vide-ordures. Il n'y a pas de place de jeux spécialement aménagée pour les enfants.

Quelques personnes se plaignent de la sonorité de la cage d'escalier, ou du bruit de leurs voisins du dessus. Néanmoins, les relations entre locataires sont bonnes, et les enfants se retrouvent avec leurs camarades de classe ou de jeux dans le quartier. Un seul couple déclare sortir moins fréquemment depuis qu'ils sont venus habiter l'immeuble; le changement de domicile n'a empêché personne de continuer à voir ses anciens amis. Le seul établissement communautaire du quartier qui soit mentionné est le restaurant; alors que tous le connaissent, trois familles seulement avouent le fréquenter. Les achats hebdomadaires et mensuels sont d'ordinaire effectués en ville. L'école primaire est à environ vingt minutes de marche; quelques enfants s'y rendent à vélo. C'est également à bicyclette que la plupart des pères se rendent à leur travail.

Trois familles s'estiment insuffisamment chauffées. Les pièces sont considérées comme de bonnes dimensions par presque tout le monde, mais cinq ménages estiment la cuisine trop petite. Deux se plaignent de ce que le séjour n'est pas fermé. Six enquêtés déclarent la salle de bains trop petite pour qu'on puisse y langer un bébé. Trois familles se plaignent de la mauvaise étanchéité des fenêtres du séjour; il ne se trouve que deux ménages à ne formuler aucune critique sur l'équipement électrique. Les revêtements des sols et des parois donnent satisfaction à tous. Les avantages les plus cités sont, dans l'ordre: l'ensoleillement, la tranquillité, l'agréable disposition des pièces, le chauffage. Les inconvénients retenus sont le fait que le séjour s'ouvre directement sur le hall, l'exiguïté de la cuisine et de la salle de bains, l'insuffisance du chauffage, le bruit qu'on entend d'un étage à l'autre.

### Notes sur l'architecture

Le plan est intéressant; la partie «jour» constituée de la cuisine et du séjour est conçue de telle façon que la position de la table familiale est en quelque sorte «obligée», la cuisine étant de dimensions volontairement trop restreintes pour y manger en famille. Regrettons cependant que la place imposée pour cela par l'architecte soit terriblement en conflit avec les circulations du logement. Les chambres sont bien conçues: malheureusement, la position de la fenêtre de la chambre en face de l'escalier rend celle-ci impossible à meubler de deux lits.

Un certain malaise se dégage des façades; il est dû au conflit entre la saillie du toit et celle, inutilement compliquée, des balcons; c'est le cas trop fréquent d'une architecture dénaturée par une maladroite toiture de type quasi rustique.

# Analyse détaillée des logements sur lesquels a porté l'enquête

19

Les pages qui suivent comportent l'essentiel des renseignements recueillis par les enquêteurs dans les logements visités.

On trouvera notamment:

**a)** pour chacun des douze immeubles ou groupe d'immeubles:

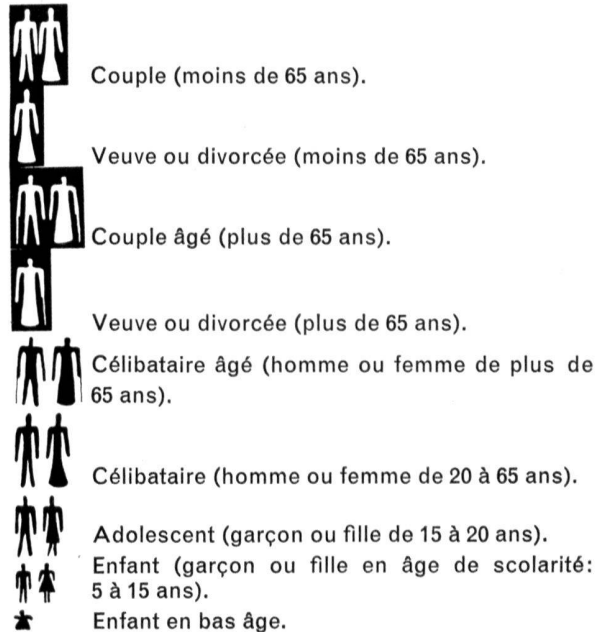
- l'adresse exacte;
- le nom du propriétaire et de l'architecte;
- des indications sur l'importance de la réalisation, la surface de la parcelle, la surface habitable brute;
- le coût au mètre cube et par «unité»;
- quelques vues extérieures.

**b)** pour chacun des deux types de logements:

- le plan de l'étage complet;
- le plan de six logements différents avec indication de l'ameublement trouvé sur place;
- la composition de la famille;
- le prix du loyer;
- le résumé des réponses données à l'enquête par ce locataire.

De brefs commentaires accompagnent ces indications. Nous renvoyons en outre le lecteur aux conclusions qui sont données à la fin de ce cahier<sup>1</sup>.

## Composition des familles, explication des signes



<sup>1</sup> Les lecteurs de l'«Habitation» trouveront ces conclusions à la fin du 2<sup>e</sup> cahier (décembre 1960).